



COORDINATEUR (TRICE) DU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉ

OPTION : PERSONNES ÂGÉES / PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES (PA/PHV)



École Pratique
des Hautes Études



ITEV
Institut Transdisciplinaire
d'Étude du Vieillissement
École Pratique des Hautes Études

DOMAINE

Santé / médicosocial

OBJECTIFS

Développer des compétences professionnelles
Préparer une évolution de carrière
Se former à un nouveau métier

CONTACTS PÉDAGOGIQUES

Responsable : Anne MARCILHAC

itev@ephe.psl.eu

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme d'établissement

NIVEAU DE SORTIE

BAC + 2

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme en formation continue uniquement

Aucun diplôme préalable exigé à l'entrée en niveau 1.
Accès direct au niveau 2 possible pour les personnes
détenant un diplôme d'aide-soignant,
d'accompagnement éducatif et social, DEAVS, DEAMP
ou DEAES

Toute admission à la formation est soumise à un
entretien préalable par les responsables pédagogiques.

PUBLIC

Toute personne travaillant ou souhaitant travailler
auprès des personnes âgées.

L'ITEV a été créé pour apporter des réponses aux enjeux du vieillissement et de la transition démographique. A ce titre, la formation continue à destination des personnels travaillant auprès des personnes âgées fait partie de ses vocations.

En effet d'ici à 2050, il est prévu un doublement du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie. En même temps, de plus en plus de personnes âgées émettent le souhait de vieillir à domicile. Le recrutement, la formation et la structuration du secteur de l'accompagnement à domicile est donc un enjeu sociétal majeur.

ENTRE APPORTS THÉORIQUES ET COMPÉTENCES PRATIQUES

La formation de coordinateur(trice) de parcours de vie est assurée par un panel d'enseignants chercheurs spécialisés et de professionnels du secteur médico-social. Cela permet l'alternance entre les apports théoriques, les études de situations en lien avec les expériences de terrain et les stages pratiques.

UN TUTORAT INDIVIDUALISÉ

Un suivi individuel de chaque stagiaire est effectué par un tuteur pédagogique tout au long de la formation pour accompagner la reprise d'études, faciliter les contacts du stagiaires avec les différents acteurs de la formation mais aussi construire et préparer l'évolution professionnelle après la formation.

UNE FORMATION ANCRÉE SUR SON TERRITOIRE

L'offre de services et l'offre de soins varient entre les départements, mais également entre les zones urbaines et rurales. Le contenu de la formation est donc adapté aux spécificités du territoire sur lequel elle est délivrée pour permettre aux stagiaires d'avoir à la fois une connaissance générale des dispositifs d'aide en France mais aussi une connaissance spécifique de l'offre sur leur territoire d'activité.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique active et participative. Travaux pratiques réalisés dans un environnement contrôlé à l'aide d'équipements adaptés. Stage obligatoire encadré par un tuteur professionnel donnant lieu à la rédaction d'un rapport de stage et validé par une soutenance orale devant un jury de professionnels et d'enseignants.

PROGRAMME

La formation se décline en 2 niveaux pouvant être suivis et validés indépendamment. Chaque niveau est constitué d'Unités d'Enseignement et d'une période de stage. Chaque UE peut être suivie et validée indépendamment. Elles sont par ailleurs thésaurisables sur 5 ans.

Dans le cadre de la formation professionnelle, les modules sont délivrés annuellement à raison de 4 jours par mois. Les stages se déroulent durant la même année.

Niveau 1 : Accompagnement des personnes en situation de fragilité (Personnes âgées – Personnes handicapées vieillissantes – PA/PHV-)

250 h de cours + 280 h de stage

UE 1-1 : 70h - Connaître les publics, leurs problématiques, leurs spécificités.

UE 1-2 : 70h - L'accompagnement de personnes en situation de fragilité : fonctions communes et spécifiques de l'accompagnant face au public PA / PHV

UE 1-3 : 70h – Psychologie - Droit - Communication

UE 1-4 : 30h – Tutorat : repérer et prévenir les risques de fragilité et les facteurs favorisant ou précipitant la perte d'autonomie

UE 1-5 : 10h - Préparation écrit – oral (niveau 1)

UE 1-6 : 280h – Stage pratique tutoré réalisé auprès des publics concernés

Niveau 2 : Coordination du parcours des personnes en situation de fragilité (PA /PHV)

240 h de cours + 280 h de stage

UE 2-1 : 13h - Rappels sur les notions de base de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité

UE 2-2 : 140h – Le territoire d'intervention et le parcours de vie des personnes au cœur de la coordination

UE 2-3 : 77h – Administration, droit et ressources humaines au cœur de la coordination

UE 2-4 : 10h – Préparation écrit – oral (niveau 2)

UE 2-5 : 280h – Stage pratique tutoré, réalisé au sein de structures intervenant à domicile.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement seront validées après le passage d'un examen écrit dont la note doit être supérieure ou égale à 10/20 pour chacun d'entre eux. Les notes des UE ne sont pas compensables.

Les stages sont validés par la rédaction d'un manuscrit et le passage d'un oral devant un jury. La moyenne des 2 notes doit être au moins égale à 10/20

Niveau 1 : Obtention du certificat qualifiant

« Accompagnant des personnes en situation de fragilité – option PA/PHV »

Niveau 2 : Obtention du diplôme d'établissement

« Coordinateur du parcours de vie »

COÛT DE LA FORMATION:

Année complète : 2800€

Par module : plus d'information en ligne sur

<https://itev.ephe.fr/formations/coordinateur-du-parcours-de-vie-des-personnes-en-situation-de-fragilite-pa-ph/>

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Direction de la formation continue de l'EPHE : Nathalie Person
formation.continue@ephe.psl.eu



Institut Transdisciplinaire d'Étude du Vieillissement

EPHE – Université de Montpellier

Place Eugène Bataillon – Bât 24 – CC105

34095 MONTPELLIER CEDEX

<https://itev.ephe.psl.eu> itev@ephe.psl.eu tél : 06 70 53 84 05